

**COMITÉ PARTICIPATIF
« RAFRAÎCHIR LA VILLE »**

Restitution au Conseil Municipal
3 avril 2025

1.

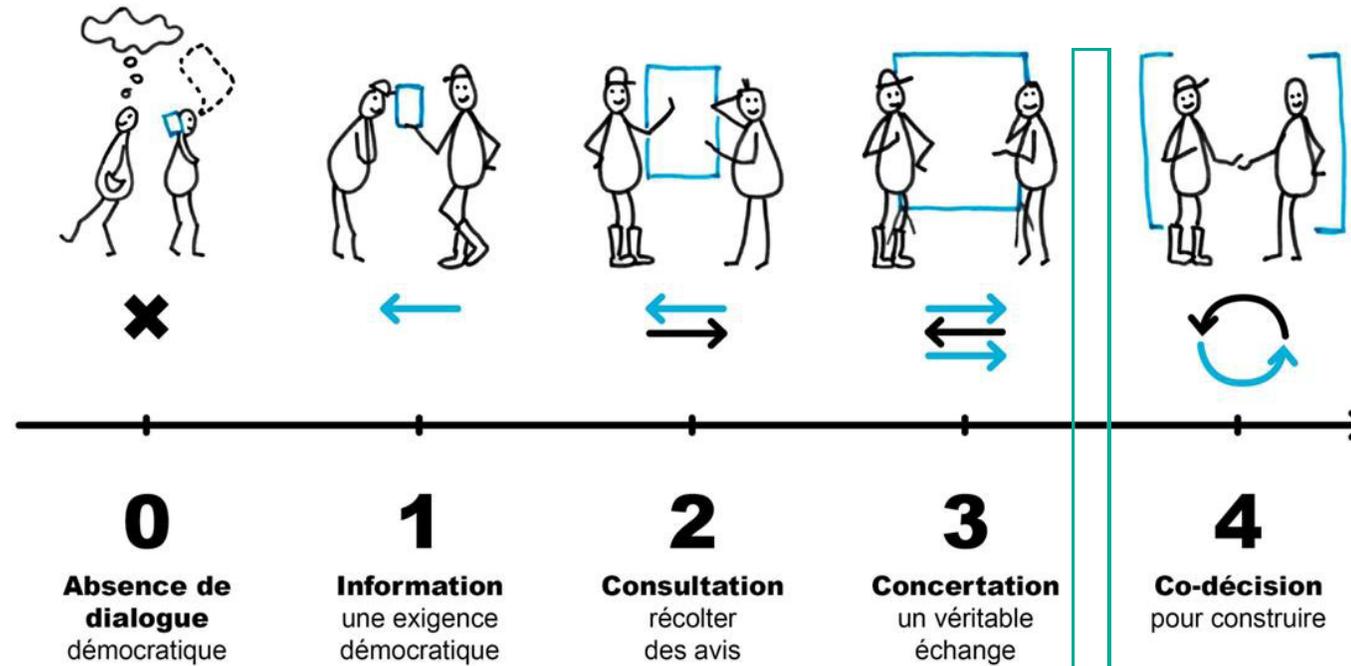
Le mot des élus

Pourquoi ce comité participatif ?

CADRAGE POLITIQUE

La mission donnée au comité : Trouver des solutions opérationnelles (financièrement et techniquement viables) pour **rafraîchir la ville**.

Le mandat donné au comité : Engagement des élus à la **réalisation des propositions** du comité en y consacrant un budget spécifique.



2.

La démarche participative

*Quel accompagnement du comité
participatif ?*

LA SURCHAUFFE URBAINE

- ✓ Augmentation du nombre d'épisodes de **vagues de chaleur**
- ✓ Un phénomène **jour et nuit**
- ✓ Plusieurs paramètres :



Les activités humaines

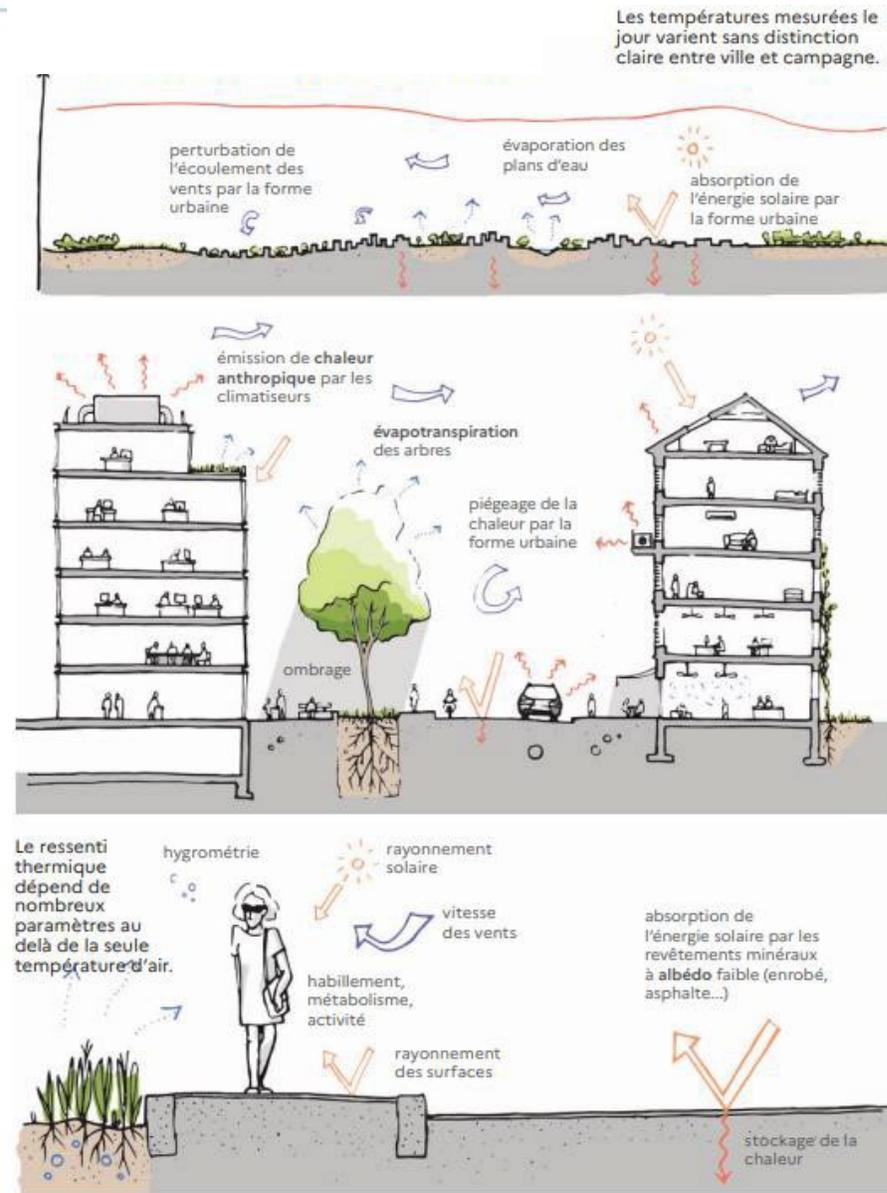


La forme de la ville



Les types de surfaces

+ le **ressenti**



Modélisation des enjeux diurnes relatifs à l'évaporation urbaine, l'ADEME, 2021

LES ACTIONS MISES EN PLACE AU PRÉ SAINT-GERVAIS



Projet du centre-ville (2025) :

- + de 80 arbres et des noues paysagères
- + de 20 % de surfaces désimperméabilisées



Projets des cours Oasis



Actions de sensibilisation :

Ateliers scolaires sur la biodiversité et le rythme des saisons, jardin pédagogique Aimé Césaire, plan Zéro Déchet (actions auprès des habitant.es, commerçant.es, entreprises)...

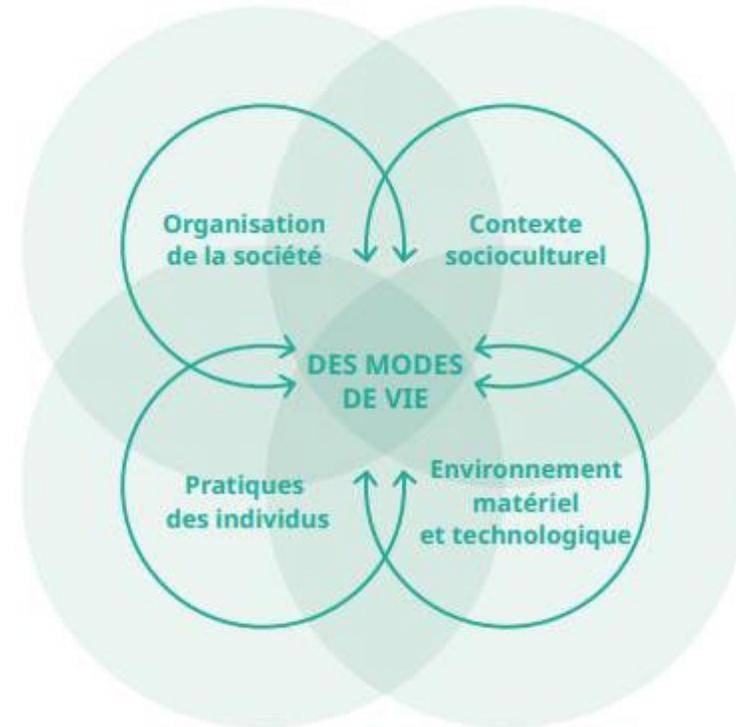
LA PROPOSITION MÉTHODOLOGIQUE

- ✓ Un problème identifié : proposer des **solutions alternatives à la climatisation** pour rafraîchir la ville > **interventions multi-scalaires**

QUESTION :

Comment agir pour rafraîchir le Pré Saint-Gervais ?

C'est une combinaison d'actions qui doit être déployée, visant à la fois la réglementation, les façons de penser, les habitudes individuelles et les objets construits.



Modèle issu des travaux de recherche de Nova7 et du Master MSc Strategy & Design for the Anthropocene

LA PROPOSITION MÉTHODOLOGIQUE

MÉTHODOLOGIE :

- Joint Fact-Finding : <https://www.pon.harvard.edu/tag/joint-fact-finding/>

OBJECTIFS ?

- Résoudre des désaccords entre des parties prenantes avec des intérêts différenciés
- Faire émerger des solutions originales et innovantes face à un problème

DE MULTIPLES SOLUTIONS À TROUVER :

- Aménagement de l'espace
- Gestion urbaine
- Fonctionnement de la municipalité
- ...

UNE CHARTE D'ENGAGEMENT BILATÉRALE

CHARTRE DU COMITÉ PARTICIPATIF

RAFRAÎCHIR LA VILLE

PRÉAMBULE :

Située dans la métropole du Grand Paris, la Ville du Pré-Gervais comprend de nombreux îlots de chaleur urbain. La surchauffe urbaine est un phénomène qui s'exprime de jour comme de nuit et à toutes les échelles : de la ville jusqu'à l'individu.

Le phénomène de surchauffe est ressenti et amplifié différemment en fonction de plusieurs paramètres :

- Anthropiques, telle l'émission de chaleur due à la climatisation en été, ou l'émission de chaleur relative aux énergies fossiles.
- Morphologiques, telle l'absorption des rayons du soleil ou les couloirs de vent.
- Surfauçiques, telle la faible évapotranspiration liée à la forte proportion des surfaces imperméables qui ont remplacé le sol naturel.

En plus de ces paramètres techniques, le ressenti diffère en fonction de chacun : sa physiologie, son habillement, ses mouvements, son niveau de transpiration, etc.



Les épisodes de vagues de chaleur de plus en plus nombreux ces 20 dernières années ont été un déclencheur d'une prise de conscience sur la viabilité de nos modes de vie, en particulier en contexte urbain. Cette prise de conscience est d'autant plus importante que tous les scénarios futurs du changement climatique simulent une augmentation globale des températures partout sur le globe et une fréquence et une intensité plus importante des vagues de chaleur.

La présente charte de fonctionnement fixe les missions, la composition, le mode de désignation, le fonctionnement et les modalités d'organisation du comité participatif mis en place au Pré Saint-Gervais pour rafraîchir la ville.



La création d'un comité participatif sur le sujet vise à intégrer les habitants.es à la conception d'une ville plus fraîche, en imaginant collectivement des solutions opérationnelles adéquates. Ce comité participe à une réflexion commune (avec les habitants.es, les acteurs sociaux, économiques, associatifs et institutionnels) concernant le rafraîchissement urbain.

- 1** **LE RÔLE DU COMITÉ PARTICIPATIF**
3er article :
Le comité participatif engage ses 20 membres à respecter le mandat confié par la municipalité du Pré Saint-Gervais concernant la proposition de solutions opérationnelles adéquates pour rafraîchir la ville.
- 2** **DEVOIR DE RÉSERVE DU COMITÉ PARTICIPATIF**
3e article :
Les membres du comité participatif ont un devoir de réserve concernant les dossiers en cours. Cette confidentialité s'applique également aux informations personnelles qui leur seraient confiées.
- 3** **COMPOSITION**
Les membres du comité participatif sont composés de 3 collèges :
 - Un collège d'acteurs associatifs locaux et dont l'activité est liée à la transition écologique ou au domaine social.
 - Un collège de résidents.es tirés.es au sort sur les listes électorales.
 - Un collège de personnes volontaires pour participer.Le comité participatif est composé de 20 membres. Les membres du comité participatif doivent résider administrativement ou travailler au Pré Saint-Gervais. La composition du comité participatif devra respecter un critère de parité, ainsi que de diversité générationnelle et de quartier de résidence au sein du Pré Saint-Gervais.
Les membres sont désignés pour 10 mois, entre mars et décembre 2024.
La qualité de membre est nominativement acquise. Elle ne peut être cédée à un tiers. Seules les personnes dont les noms ont été tirés au sort sont considérées comme membres du comité participatif.
En cas de défection ou de destitution, il sera établi une liste complémentaire dès la constitution du panel de membres du comité participatif.
- 4** **ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT**
4e article :
Réunions : Le comité participatif peut se réunir selon deux modalités.
 - Les réunions ordinaires : elles prennent la forme d'ateliers participatifs et sont annoncées minimum 15 jours à l'avance.
 - Les réunions extraordinaires : elles peuvent également se tenir, notamment lors de l'organisation d'une action de concertation auprès du grand public ou pour préparer un document spécifique.Pour chaque réunion le comité participatif est accompagné par :
 - Un animateur de séance extérieur (agence Ville Ouvrière), en charge de faire respecter l'ordre du jour, de faire circuler la parole et d'assurer le bon déroulement de la réunion et, en fin de réunion, de valider avec les membres l'ordre du jour de la prochaine séance.
 - Un secrétaire de séance (agence Ville Ouvrière) chargé d'organiser les membres présents, d'établir le compte-rendu qui fixera également l'ordre du jour du prochain conseil.

UN PANEL D'EXPERT·E·S



Jérôme MONNET,
Professeur des
Universités HDR en
urbanisme, Université
Gustave Eiffel / LVMT, co-
directeur de l'EUP,
membre fondateur du
groupe de recherche
Mobilités Urbaines
Pédestres



Amélie
DESCHAMPS,
Maîtresse de
conférences en
géographie
(végétalisation
participative),
Université Cergy
Pontoise / PLACES



Louis ROBERT,
Architecte-urbaniste
(justice sociale, place
du vivant...),
agence Umarell



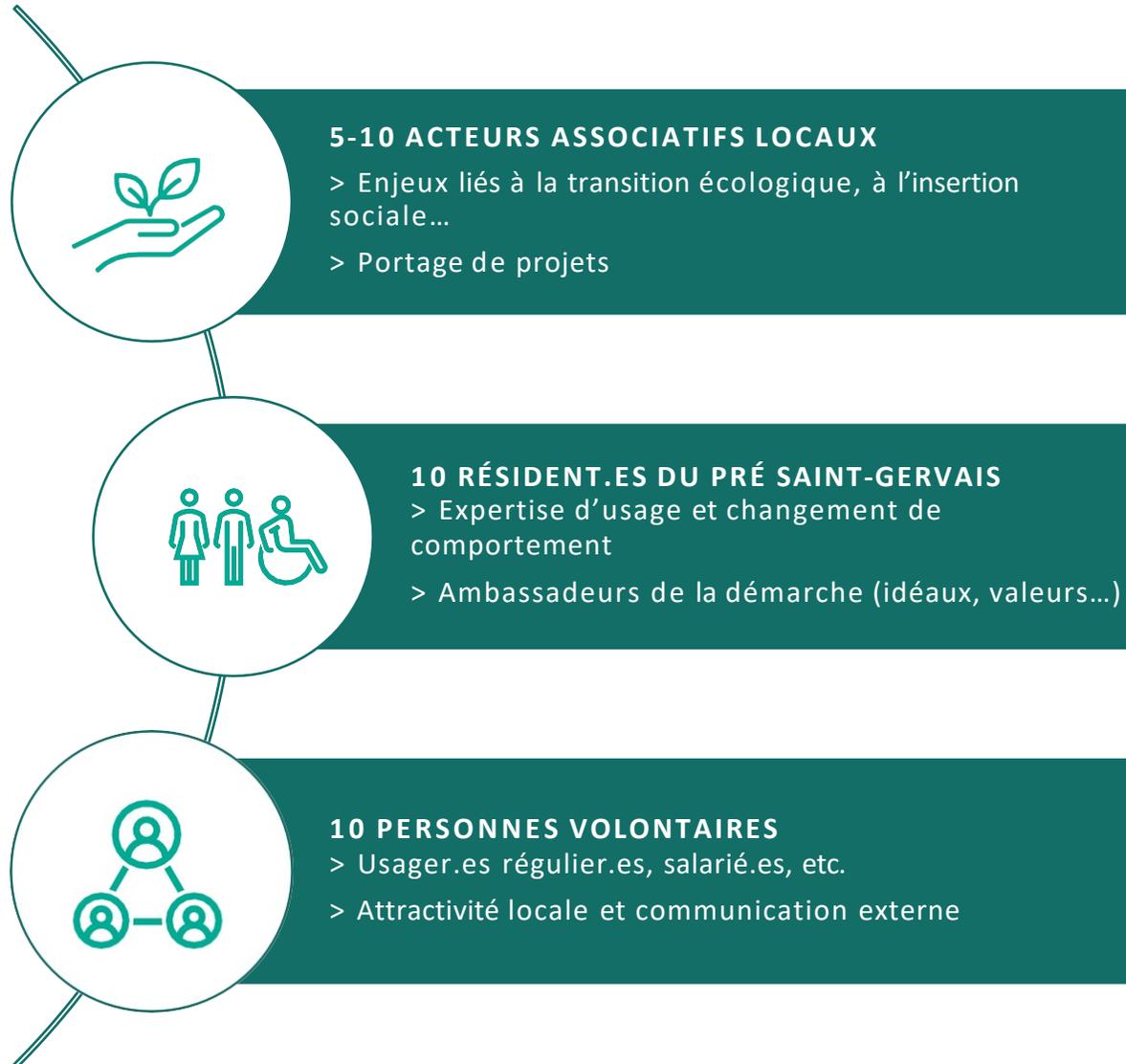
Laureline GUILPAIN,
Architecte-urbaniste,
Ville Ouverte

Sabine BOGNON, Maîtresse de
conférences (écologie,
aménagement et biodiversité en
milieu urbain), Université Gustave
Eiffel / Lab'Urba

POINTS DE VIGILANCE SUR :

- Objectifs et nom du dispositif
- Données d'entrée (documentation) et périmètre de réflexion
- Déroulé des séances et mise en œuvre
- Constitution du panel
- Concepts > l'adaptation passe aussi par les **rythmes** (pas qu'une dimension spatiale)

LA COMPOSITION DU COMITÉ PARTICIPATIF

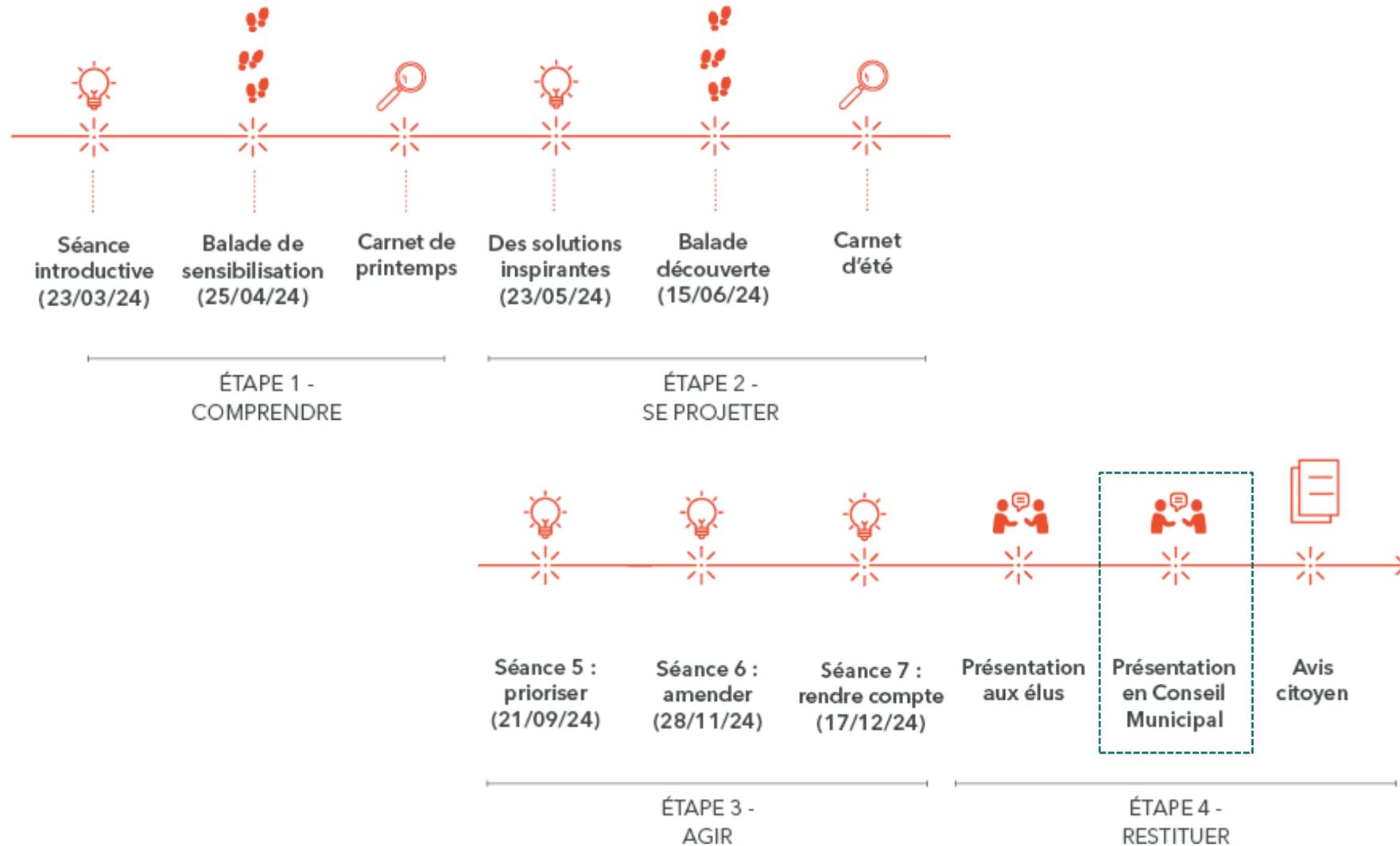


⇒ 30 membres

Critères :

- Genre (40 % H / 40 % F / 20 % autre)
- Classes d'âges
- Quartier de résidence
- Nombre d'enfants

LE CALENDRIER DE LA DÉMARCHE



ÉTABLIR LE CADRE DE TRAVAIL AVEC LE COMITÉ (séance 1)

Les objectifs thématiques identifiés avec les membres du comité :



Développer les corridors écologiques



Désimperméabiliser les sols



Encourager les mobilités douces à l'ombre



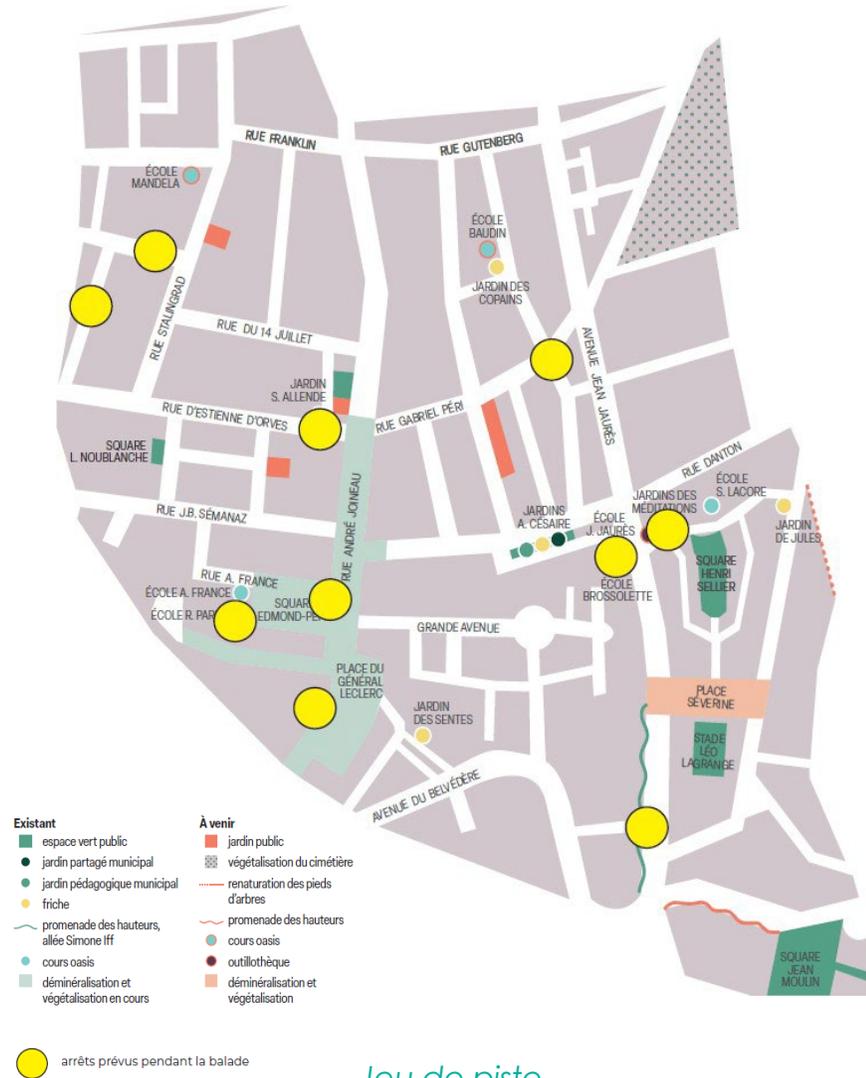
Adapter les bâtiments publics



Accompagner au changement : informer et sensibiliser



SENSIBILISER AUX ENJEUX DE SURCHAUFFE (séance 2)



Jeu de piste

Grille d'analyse d'un îlot de chaleur

Pendant la balade, vous serez amené.e à analyser un îlot de chaleur. La grille ci-dessous vous permettra d'identifier des leviers d'action pour rafraîchir le site.

Lieu observé : _____ heure : _____

La gestion des ressources (eau...)

Accès à de l'eau potable :

OUI, le(s)quel(s) ? _____ NON

Présence d'eau (mare, fontaine, brumisateur, etc.) :

OUI, _____ NON



1/2



La désimpermeabilisation des sols :

Type de sol (entourez les types de sol observés) :



Terre battue - Asphalte / goudron - Gravillons - Pavés - Pavés enherbés - Copeaux - Herbe - Autre : _____

ez ce que vous observez) :

buisson, massifs) - Niveau haut

Infiltration de l'eau (entourez les systèmes que vous observez) :

gouttière - Caniveaux - Noue paysagère (fossé peu profond et de grande largeur) - Pavés enherbés - Pavés ensablés - Autre : _____

bac) :

Nombre de personnes présentes dans la rue :



versal

La végétalisation et les corridors écologiques (verts, bruns, noirs)

Nombre d'arbres :

4 Dans l'espace public :
4 Dans les jardins privés :



lisation à la surchauffe

1 :



Un RUC non utilisé - présence de caves ou sous-sols - Un espace extérieur frais - Un équipement public - Une galerie marchande - Parking souterrain - Lieu de culte - Autre : _____

Présence d'informations sur les dispositifs locaux (entourez ce que vous voyez)

Panneaux d'information sur site, à propos de : histoire, paysage, autres : _____ - Informations sur la chaleur et la prévention - Associations à proximité sur le bien-être, la santé, la prévention - Thermomètre - Baromètre - Autres : _____



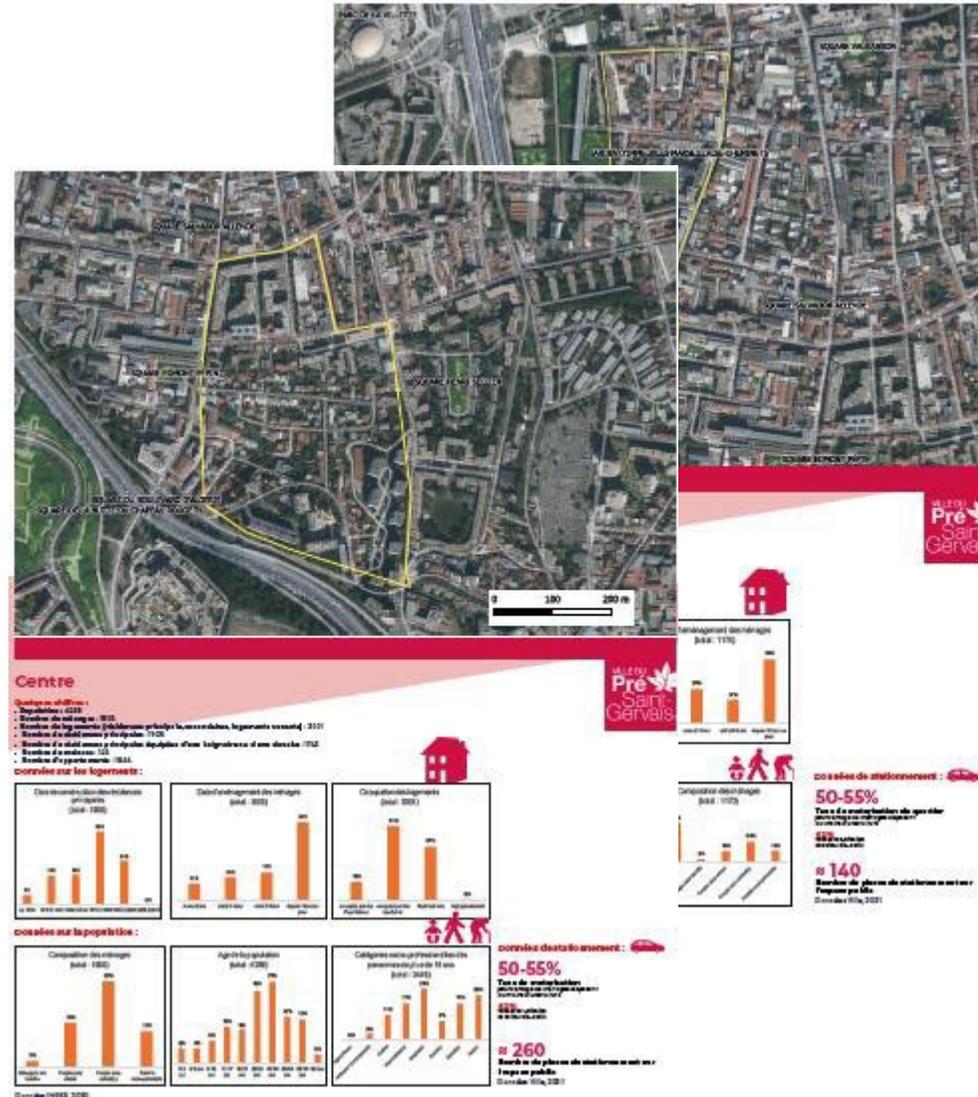
5

Carnet d'étonnement

SÉLECTIONNER LES LIEUX À RAFRAÎCHIR (séance 3)

OBJECTIFS :

- Identifier des îlots de chaleur urbain au Pré-Saint-Gervais sur lesquels intervenir en priorité pour relier des zones fraîches entre elles
- Comprendre le fonctionnement d'un projet d'aménagement



Données par quartier : socio-démographie, îlot de chaleur, mobilités...

INSPIRER À PARTIR DE SOLUTIONS (séance 3)

OBJECTIF :

- Donner à voir des **solutions concrètes** pour rafraîchir la ville

OUTILS :

- Fiches actions proposée par "Plus fraîche ma ville" :

<https://plusfraichemaville.fr/fiche-solution>



Noe d'infiltration végétalisée

La noe d'infiltration est une légère dépression végétalisée servant à gérer naturellement les eaux de pluie.



Tranchée drainante

C'est un ouvrage simple qui permet de stocker et d'infiltrer l'eau pluviale. aménagement linéaire et peu profond



Revêtement naturels

Les revêtements naturels désignent des surfaces aux formes diverses telles que pelouses, sable, gazon, copeaux ou pleine terre, et sont recommandées pour les grands espaces ou les cours.

100 - 200 € HT / mètre linéaire
(fourniture et pose)

10 - 20 € HT / mètre linéaire
(fourniture et pose)

10 - 30 € HT / m²
(fourniture et pose)

Plus fraîche ma ville.fr



Enrobés drainants (enrobés poreux)

Il s'agit de revêtements de chaussée qui ont l'aspect d'un bitume classique mais leur structure poreuse leur confère une perméabilité bien supérieure.



Jardin de pluie

Un jardin de pluie est une zone peu profonde et végétalisée, intégrée dans la gestion des eaux pluviales pour le traitement et le stockage.



Strates végétales

Les strates végétales dans un environnement comprennent un ensemble d'éléments verts. Elles contribuent au rafraîchissement urbain en fournissant de l'ombre et par l'évapotranspiration.

40 - 70 € HT / m²
(fourniture et pose)

200 - 500 € HT / m²
(fourniture et pose)

55 - 150 € HT / m²
(fourniture et pose)

Plus fraîche ma ville.fr

INSPIRER À PARTIR DE VISITES DE SITES (séance 4)

OBJECTIF :

- Donner à voir des **solutions concrètes** pour rafraîchir la ville

OUTILS :

- Balades d'inspiration et carnets



Balade à Vincennes



Rue Eugénie Gérard, Vincennes

INSPIRER À PARTIR DE VISITES DE SITES (séance 4)

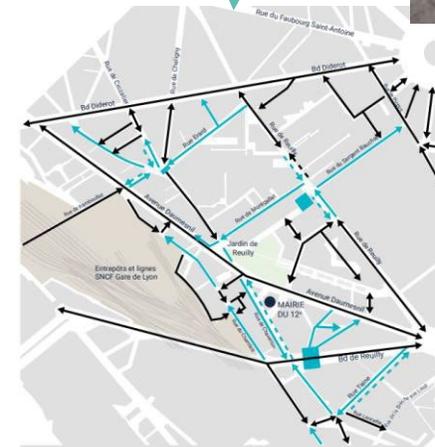
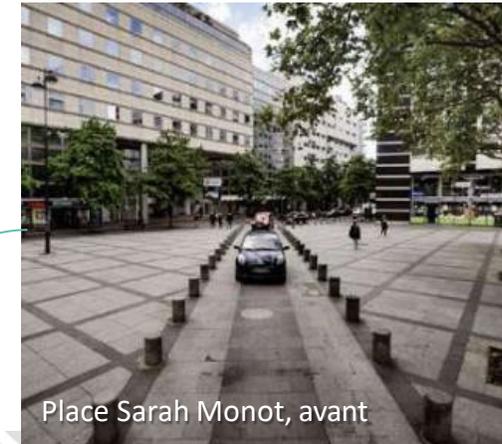
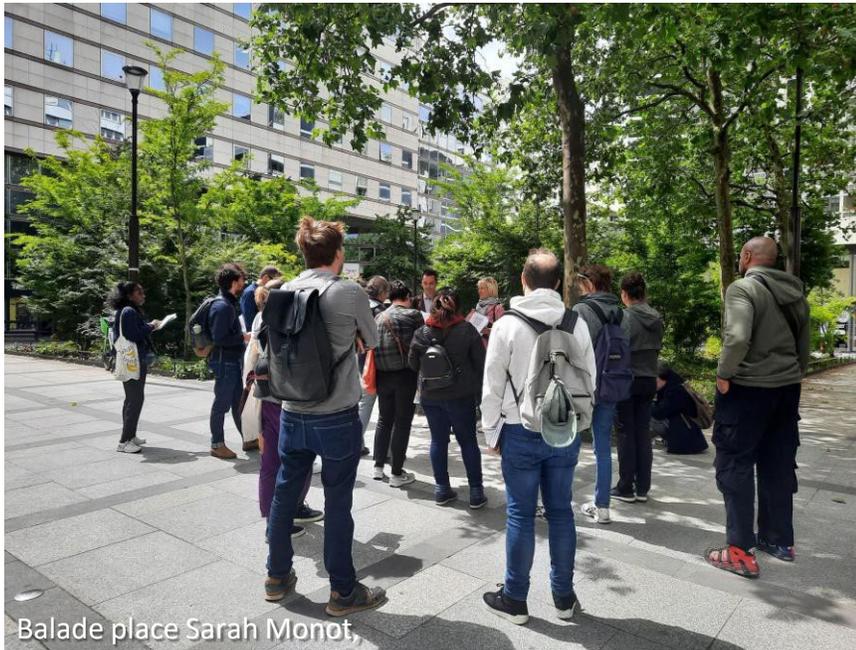
OBJECTIF :

- Donner à voir des **solutions concrètes** pour rafraîchir la ville

OUTILS :

- Balades d'inspiration et carnets

Démarche Embellir Votre Quartier, Paris 12e arr.



RETOUR D'EXPÉRIENCE DU COMITÉ PARTICIPATIF



- La motivation pour participer à cette démarche
- Le vécu de la démarche
- Des points saillants et éléments de débat
- L'intérêt de ce type de démarche

3.

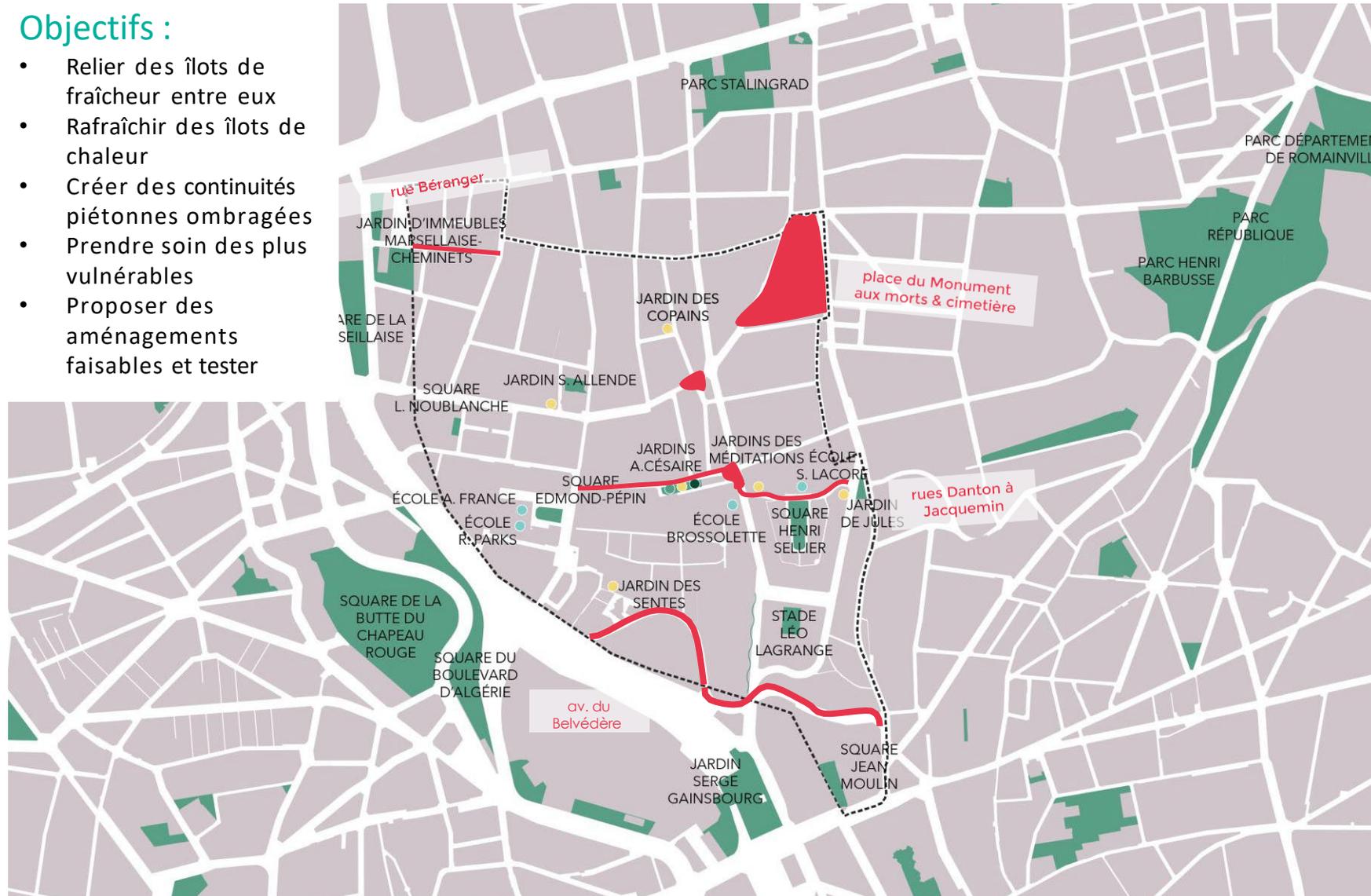
Les résultats de la démarche

*Quelles préconisations pour rafraîchir le
Pré Saint-Gervais ?*

1. LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Objectifs :

- Relier des îlots de fraîcheur entre eux
- Rafrâchir des îlots de chaleur
- Créer des continuités piétonnes ombragées
- Prendre soin des plus vulnérables
- Proposer des aménagements faisables et tester



1.1. La place du monument aux morts

ENJEU : Place minérale, mais passante (services)

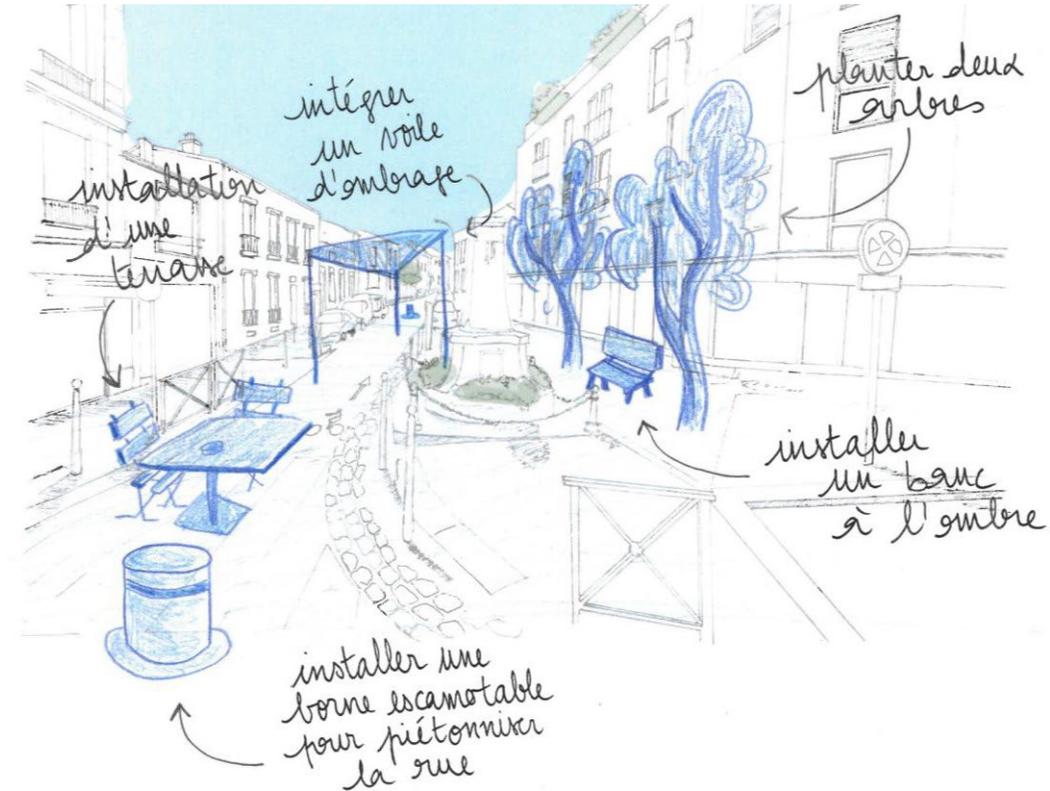
CALENDRIER :

2025

- Test de la fermeture automobile
- Test d'une jardinière sur site

2026

- Piétonnisation définitive
- Plantation d'arbres (après étude des réseaux)
- Voile d'ombrage et un/des banc(s)



INSPIRATIONS :



1.2. Le cimetière

ENJEU : Rafraîchir et végétaliser ce secteur, après un travail sur la représentation du recueillement

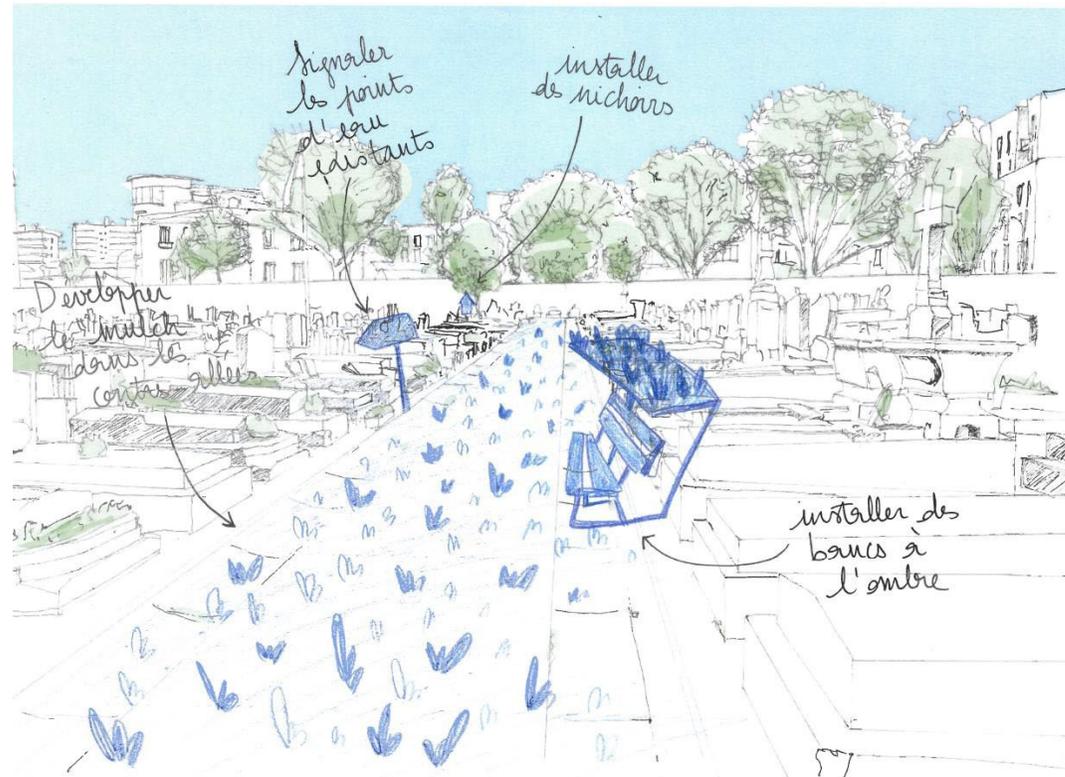
CALENDRIER :

2025

- Signaler les points d'eau
- Installer des nichoirs
- Mettre en place des bacs de récupération d'eau
- Végétaliser des reprises de concession
- Végétaliser les contre-allées grâce au mulch

2026

- Assises à l'ombre
- Poursuite de la végétalisation grâce au mulch
- Végétalisation à grande échelle sur les emprises des concessions retombées dans le domaine public



INSPIRATION :



1.3. L'avenue du Belvédère

ENJEU : Relier la promenade Simone Iff et le square J. Moulin, et apaiser l'espace public devant la crèche

CALENDRIER :

2025

- Installer des bancs
- Signaler le square Jean Moulin

2026

- Pavés enherbés sur les trottoirs
- Continuité végétale entre les arbres
- Bande cyclable
- Désimperméabilisation des places de stationnement



INSPIRATIONS :



1.4. La rue Béranger

ENJEU : Proximité d'une école, rue peu végétalisée qui permet de rejoindre le square de la Marseillaise

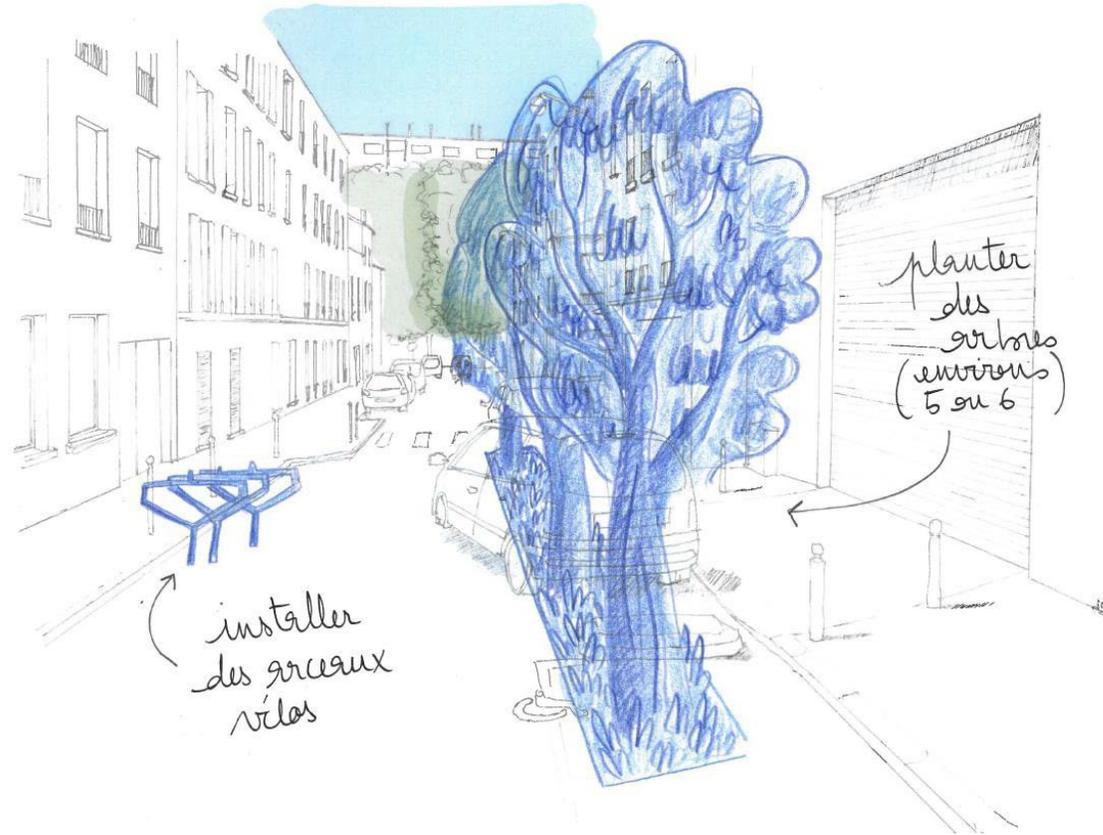
CALENDRIER :

2025

- Implantation de stationnements vélos
- Planter 2-3 arbres (notamment devant l'école)

2026 et après

- Plantation d'arbres
- Protection des pieds d'arbres
- Désimperméabilisation des places de stationnement



INSPIRATIONS :



1.5. La rue Danton à l'est

ENJEU : Relier divers îlots de fraîcheur et favoriser l'occupation de la placette

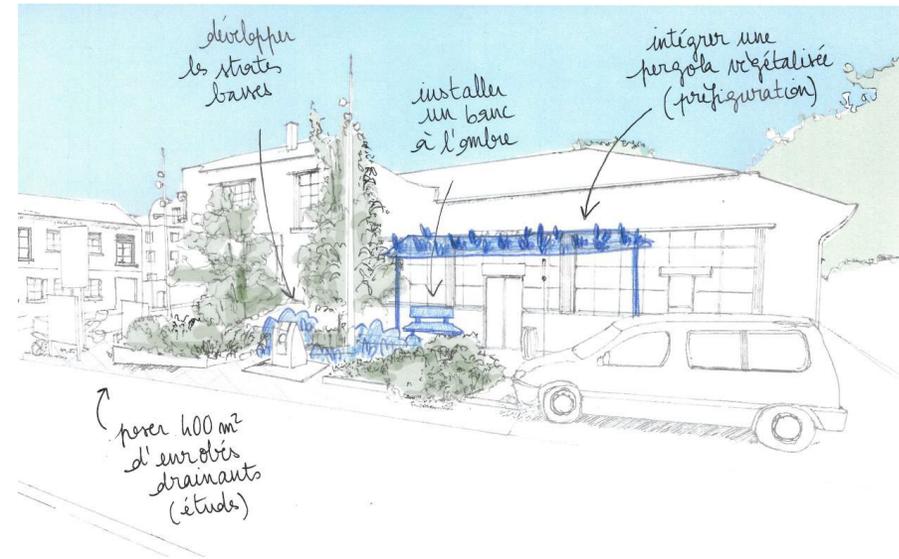
CALENDRIER :

2025

- Suppression de deux places de stationnement à l'Est de la rue Danton et implantation d'arceaux vélos
- Installation de bancs devant La Poste
- Installation de pergolas temporaires (préfiguration)

2026

- Installation de pergolas végétalisées devant la Poste
- Marquage au sol pour inciter les cyclistes à passer par la rue Brossolette (selon le calendrier des travaux de géothermie)



2. LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

LES THÈMES ET MESSAGES À DÉLIVRER :



Les projets du comité participatif

- Les aménagements réalisés et les raisons (prise en compte des contraintes techniques et financières)
- L'absence d'aménagement dans certaines rues
- Une visite de chantier avec les élèves du Pré

DATES : pendant, avant et après des travaux



La végétalisation

- Les bienfaits de la végétalisation
- Pédagogie sur les manières de végétaliser
- Incitation des bailleurs sociaux et propriétaires privés

DATES : durant les plantations (mars), l'opération "Plante ton arbre" (novembre) et en continu



Les mobilités douces

- Les bienfaits pour la santé et l'environnement
- Les primes et subventions pour les employeurs
- Les itinéraires adaptés sur le territoire

DATES : apprentissage et incitation à la pratique du vélo en avril-mai ; course ESGL de vélos en juin ; séjours de jeunes à vélo et événement estival au Pré Saint-Gervais ; bourse aux vélos et journée sans voitures en septembre (+ rentrée) ; information en continu

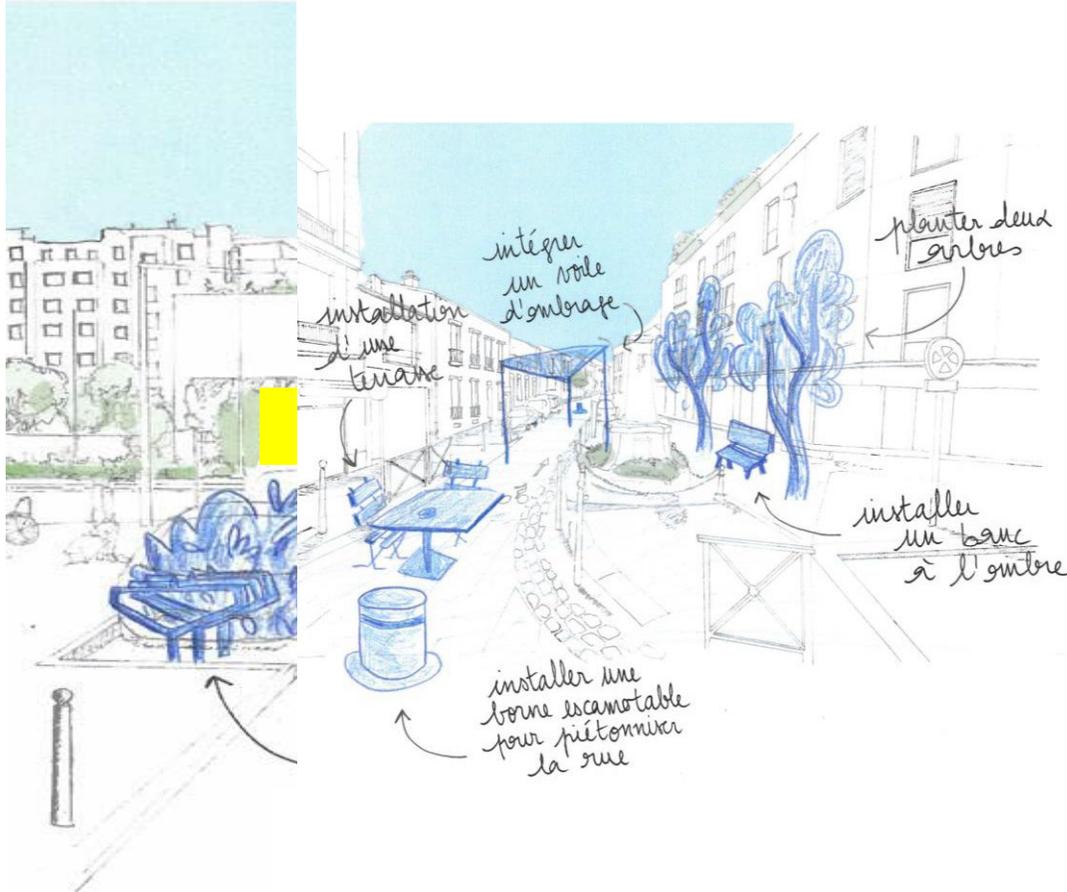


Les effets des activités humaines sur le réchauffement climatique

- Sensibilisation générale (fresque du climat, atelier 2 tonnes...)
- Ressources sur les manières de rafraîchir son intérieur
- Accompagnement à la rénovation thermique (interlocuteurs adéquats)
- Élargir la communication sur le plan canicule

DATE : en continu

2.1. Exemple de communication sur les réseaux sociaux



villedupre • Suivre

Le Pré Saint-Gervais



villedupre :

Grâce au travail du comité participatif du Pré-Saint-Gervais, le croisement Jaurès - Danton se transforme : plantations de strates basses, installation d'arceaux vélos et signalétique pour les cyclistes !

Ville du Pré Saint-Gervais

Modifié · 6 sem



Aimé par serrepantin et 91 autres personnes

27 novembre 2026



Ajouter un commentaire...

Publier

2.2. Exemple de communication dans le bulletin municipal



UN COMITÉ PARTICIPATIF RAFFRAÎCHIT LE PRÉ

Le Pré Saint-Gervais prépare son adaptation au changement climatique ! La ville fait face au phénomène de surchauffe urbaine du fait de sa densité. Pour rafraîchir le Pré lors des épisodes caniculaires qui risquent de s'accroître, la municipalité a mis en place un comité participatif composé de 30 membres.

Des associations, des personnes tirées au sort et des volontaires de tous les quartiers du Pré Saint-Gervais ont participé à ce comité diversifié par l'âge, le sexe et le nombre d'enfants. Ils se sont réunis 8 fois entre mars 2024 et mars 2025.

Ces divers temps leur ont permis de comprendre la surchauffe urbaine, de s'inspirer à partir de solutions existantes et de visites de sites, et de co-construire des solutions avec des experts et les services techniques de la municipalité.

Les membres du comité ont identifié les lieux sur lesquels agir en priorité. Pour cela, ils ont repéré les secteurs de surchauffe urbaine, en prenant en compte la vulnérabilité des personnes, afin de proposer de nouveaux aménagements. Ils ont également créé des parcours pour rejoindre les espaces verts de proximité en étant au frais, et pensé à la manière de sensibiliser pour modifier nos comportements. Afin d'assurer le suivi de leurs recommandations, les membres ont créé des chartes pour les futurs projets.

Venez découvrir en Mairie les résultats de cette réflexion participative !

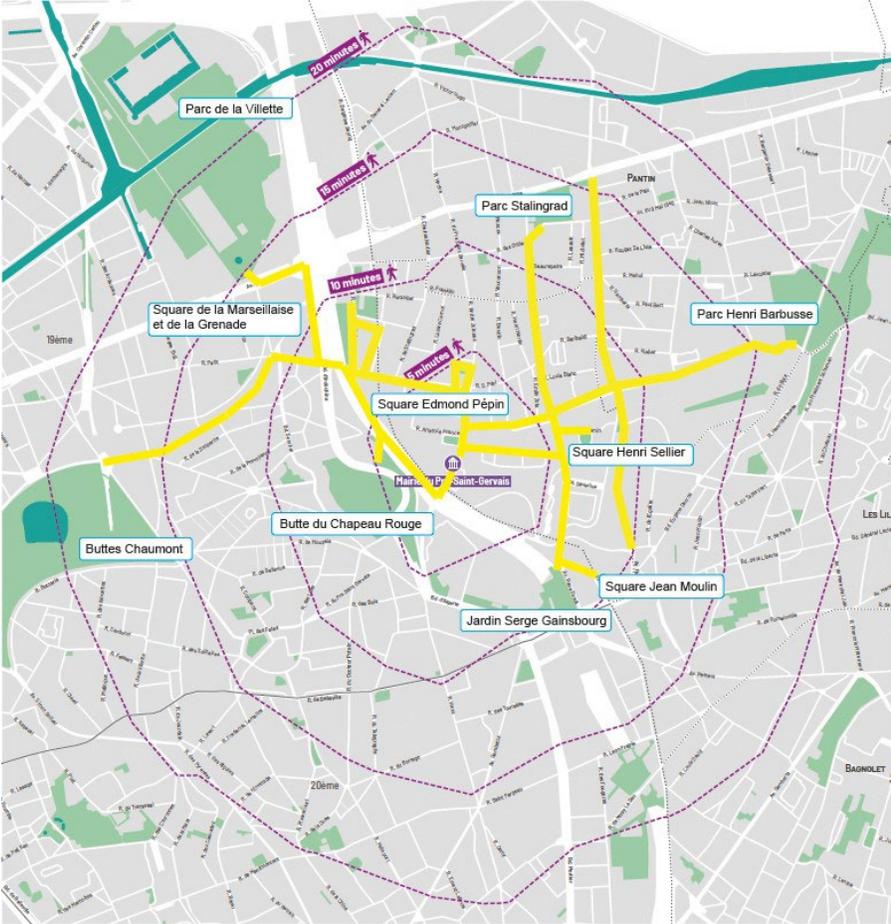


DANS MA VILLE



3. LA SIGNALÉTIQUE PÉDESTRE ET CYCLABLE

Cheminer au frais à pied...

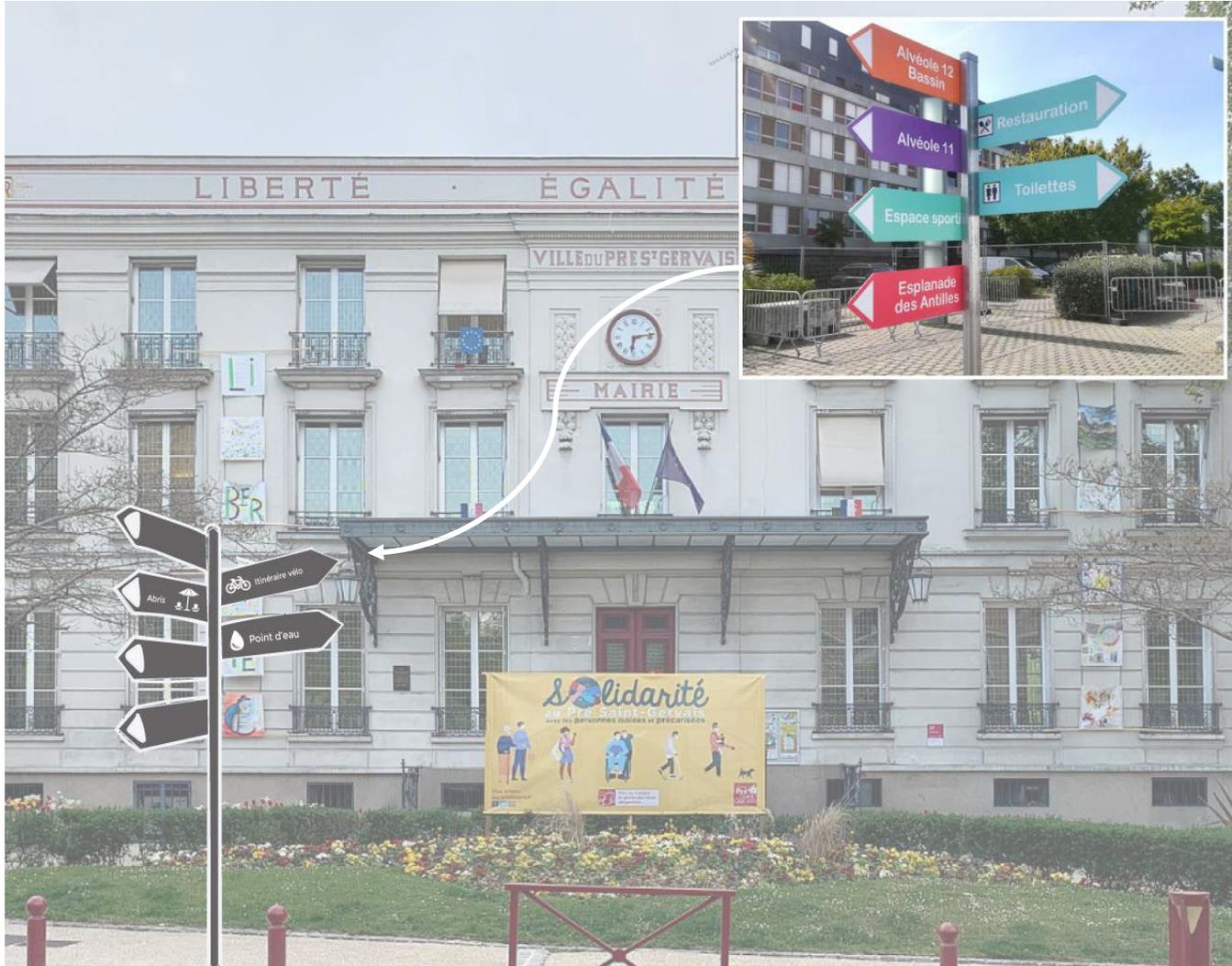


...ou à vélo



3.1. Exemple d'outils de signalétique

Panneaux multi-directionnels piétons-cycles



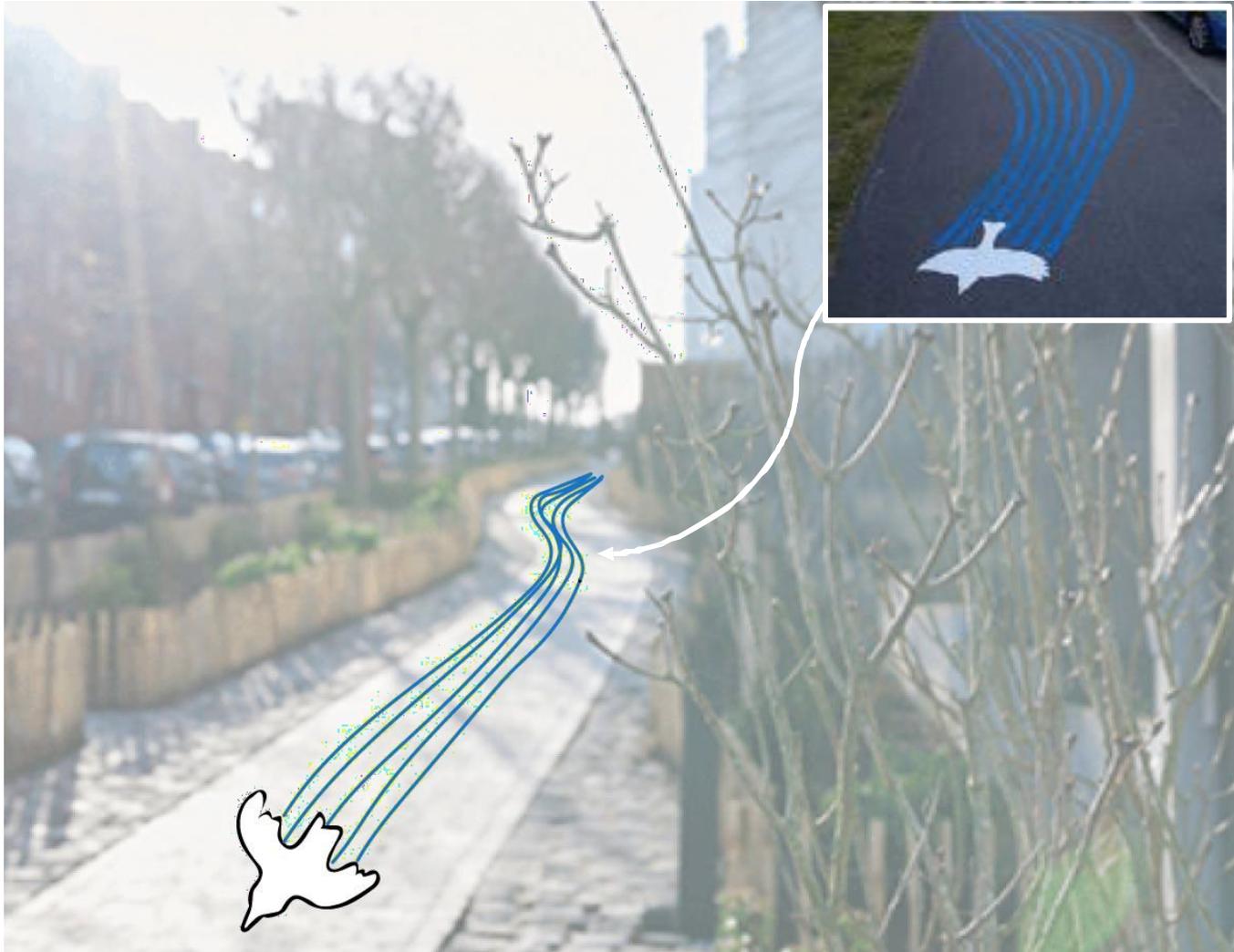
Axes stratégiques et grandes intersections



Zones refuges, points d'eau... + temps de déplacement

3.2. Exemple d'outils de signalétique

Marquage au sol pour éviter d'encombrer les trottoirs



Balisage du
Grand Chemin
(Promenade
des Hauteurs)
et des
cheminements
pédestres



Pistes
cyclables
colorées pour
mieux les
reconnaître

3.3. Exemple d'outils de signalétique

Plan de la ville



Axes stratégiques et grandes intersections



Itinéraires pédestres et cyclables, points d'eau, zones de fraîcheur, lieux où s'abriter de la pluie...
+ temps de déplacement

3.4. Exemple d'outils de signalétique

Des panonceaux



Plantations



Faire connaître les espèces d'arbres plantées et leurs bienfaits, ainsi que les espèces d'oiseaux accueillies + QR code (page Internet avec spécificités)

4. LES CHARTES

Charte des aménagements

POUR ENRICHIR LA VÉGÉTATION

1. Protéger les pieds d'arbres avec des ganivelles et une grille.
2. Dans les avenues, planter des arbres et des arbustes là où c'est possible. Privilégier les arbres, dès que possible, pour un meilleur rafraîchissement.
3. Planter des herbacées (aux couleurs variées) là où c'est possible.
4. Dans les avenues, élargir les trottoirs, là où c'est possible, pour les végétaliser.
5. Planter des espèces adaptées au climat, nécessitant moins d'eau, et des essences peu allergènes.
6. Désimperméabiliser toutes les cours d'école sur le modèle des cours Oasis et y associer des jardins pédagogiques.
7. Installer des nichoirs et hôtels à insectes dans les friches de la ville et des ruches pour produire le miel du Pré Saint-Gervais.
8. Dans les rues étroites, végétaliser les façades et les frontages dans le cadre des limites définies par le permis de végétaliser. Améliorer la communication autour du permis de végétaliser.

POUR UN MEILLEUR CONFORT À VÉLO

1. Ajouter des stations Vélip' vers la mairie et vers la porte Chaumont (rue Estienne d'Orves).
2. Sur les avenues, installer des stationnements sécurisés pour les vélos avec un système permettant d'attacher la roue et le cadre avec un seul antivol (type U). Éviter les attaches au sol sur lesquelles seule la roue peut être attachée, ce qui augmente le risque de vol.
3. Colorer les pistes cyclables les plus fréquentées, telle celle de la rue Danton.
4. Sensibiliser les cyclistes au respect du code de la route et des piétons.

POUR UN MEILLEUR CONFORT À PIED

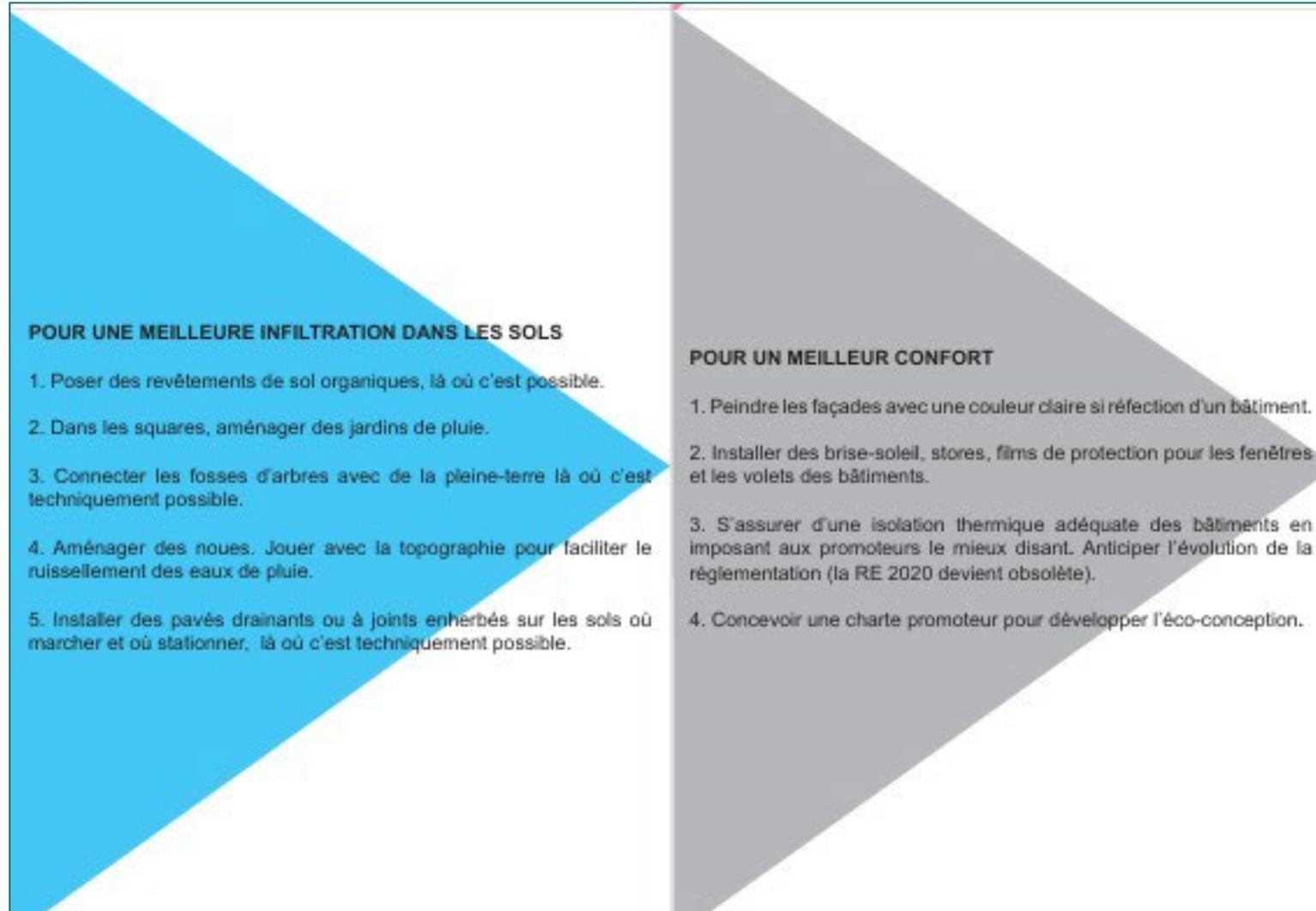
5. Piétonner les abords des écoles sur le modèle des rues aux écoles parisiennes.
6. Dans les squares, installer des bancs à l'ombre avec une diversité d'assises (en fonction de l'espace disponible et des publics présents dans l'espace). S'assurer que les assises ne soient pas trop basses pour se relever sans difficultés.

POUR OMBRAGER LES CHEMINEMENTS

7. Sur les placettes, installer des auvents, des pergolas végétalisées et des voiles d'ombrage.
8. Sélectionner des essences au feuillage adapté pour une canopée suffisante et tailler les branches en coupole pour un ombrage maximal.

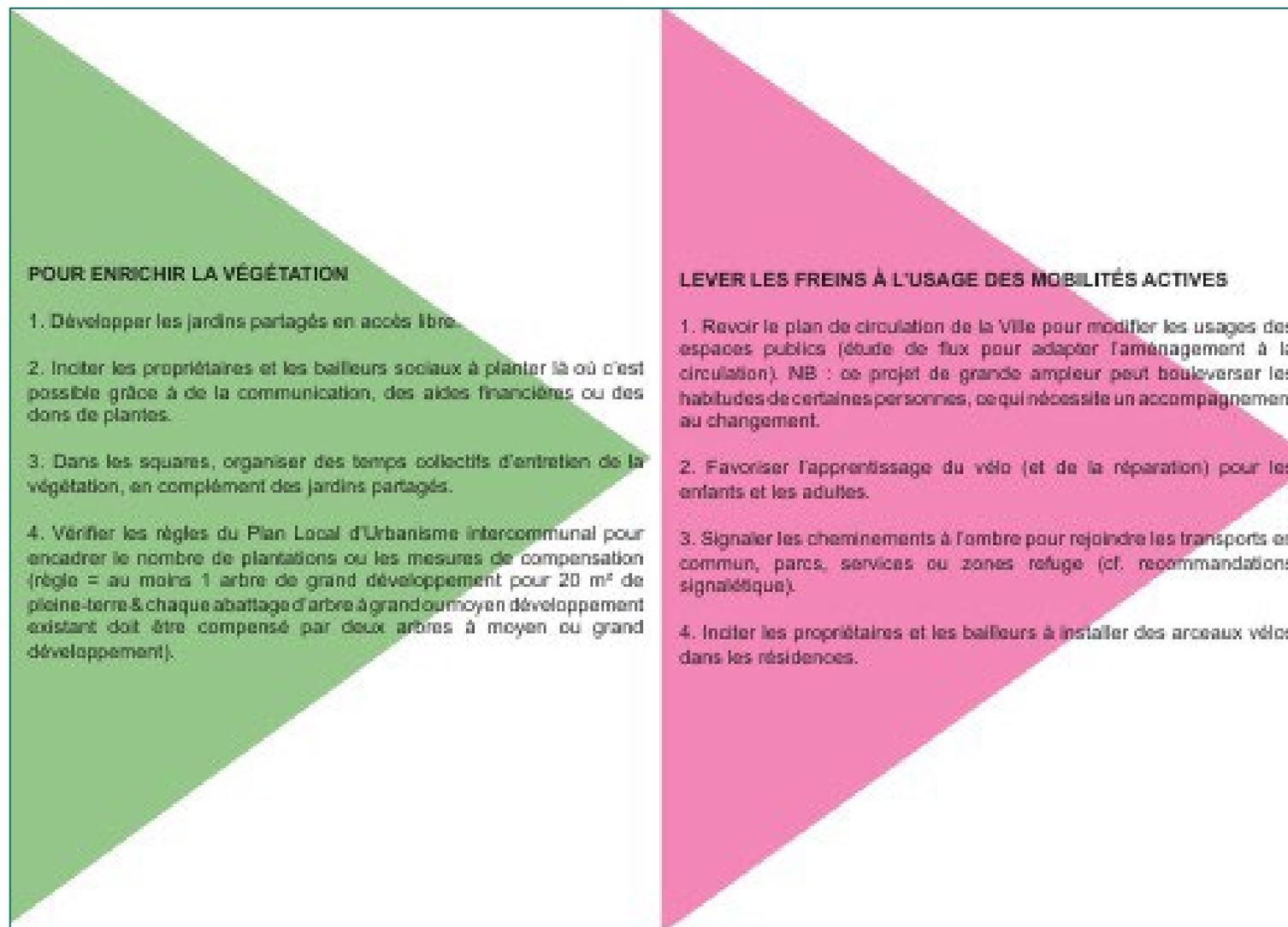
4. LES CHARTES

Charte des aménagements



4. LES CHARTES

Charte des politiques publiques



4. LES CHARTES

Charte des politiques publiques

